

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 13 Décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le treize décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 06 décembre 2018.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
Votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. JOLLIVET - M. CORNET – Mme LEBRAT - Mme PIQUEMAL – M. EUVRARD - Mme GRENIER.

**Excusés : M. BOUNIARD a donné procuration à Mme PIQUEMAL.
Mme PEREZ a donné procuration à Mme CROZIER.**

Absents : M. RIFFARD – Mme RAMUS.

M JOLLIVET a été élu secrétaire.

Objet : Acquisition de terrain à la SNCF quartier Les Beaumes.

Au cours de cette séance, le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir une partie de la parcelle A666 quartier Les Beaumes, le long et au sud de la voie ferrée :

- Pour régulariser l'accès aux maisons existantes au sud de cette voie ferrée.
- Pour créer la voie d'accès à la zone AUO des Beaumes.

Les négociations engagées depuis décembre 2017 avec la SNCF ont permis d'aboutir à une cession au prix de 10 € le m² avec une clause de retour à meilleure fortune.

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'acheter à la SNCF – Réseau Ferré de France la parcelle A 2067 d'une superficie de 1 007 m² sise quartier Les Beaumes et provenant de la division de la parcelle A 666;
- FIXE le prix à 10 € le m² soit un total de 10 070 € pour la parcelle ;
- PRECISE que cette acquisition est réalisée dans le seul but d'aménager une voie de desserte des maisons existantes et de la zone AUO des Beaumes ;
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de la commune ;
- CHARGE son Maire ou à défaut tout clerc ou collaborateur de l'Etude de la SCP RICARD & JULLIEN, 370 avenue de Chabeuil à Valence de signer l'acte notarié correspondant.
- CHARGE son Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 13 décembre 2018.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 14 décembre 2018
LE MAIRE,
André VOLLE.

